

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3795 - Lundi 11 Janvier 2021 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Deux médecins écartés de la lutte contre le Coronavirus



Dr Fazul.



Dr Tadjidine.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouvernement de l'Union des Comores salue l'Accord de réconciliation signé, le 5 janvier 2021, à Al Ula-RAS, actant le rétablissement de toutes les relations diplomatiques entre l'Etat du Qatar et le Royaume d'Arabie Saoudite.

Tenant compte des relations fraternelles et des intérêts communs qui existent entre l'Union des Comores et les pays arabes, notamment les pays du Golfe, le Gouvernement comorien salue cette initiative diplomatique prise à l'issue du Sommet du Conseil de Coopération du Golfe.

C'est un grand événement pour désamorcer la crise et maintenir la paix et la stabilité dans la région.

L'Union des Comores se félicite, également, des efforts déployés par l'Etat de Koweït et le rôle constructif des Etats-Unis d'Amérique pour le dénouement heureux de cette crise.

Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Janvier 2021

Lever du soleil:
05h 52mn

Coucher du soleil:
18h 38mn

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 18mn

Ansr : 15h 53mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 55mn



POLITIQUE

Tentative d'incendie au domicile privé du gouverneur Fazul

Dans la nuit de vendredi à samedi, des éléments inconnus ont attaqué au cocktail Molotov le domicile privé du gouverneur de Mohéli Mohamed Saïd Fazul.

Il était 2h du matin de ce samedi, selon nos sources lorsque des explosions ont retenti au domicile privé du gouverneur Fazul sis à Mouzdalifa. C'était des projectiles de cocktail Molotov qui ont atteint un pneu d'une voiture se trouvant dans l'enceinte de la résidence. Les forces de sécurité sur place, sont rapidement intervenues pour maîtriser l'incendie. Selon le conseiller privé du gouverneur Saïd Mohamed El Fasse qui n'a pas tardé à réagir, les malfaiteurs ont attendu qu'une grande partie de la sécurité du gouverneur se trouve en patrouille pour passer à l'acte. « Nous condamnons avec fermeté cet acte lâche et barbare qui ternit l'i-

mage de la politique mohélienne », lance-t-il.

« En cette période de crise sanitaire, nous lançons un vibrant appel à tous les mohéliens de se concentrer au maximum sur les mesures à prendre pour lutter contre cette pandémie de la covid-19 qui fait rage dans l'île », aurait-il souhaité avant de poursuivre: « Si cet acte est lié à la politique, nous disons tout simplement que ce n'est pas le moment ».

Ce collaborateur de Fazul juge regrettable que ces personnes n'aient rien à faire en cette triste période que de se transformer en pyromane. Une enquête est ouverte à la gendarmerie pour déterminer les ou l'auteur de l'acte et l'on apprend qu'au moins une personne suspectée est interpellée.

Riwad



Résidence privée du gouverneur Fazul.

HABARI ZA UDUNGA

Mettre en œuvre une stratégie raisonnée face aux défis en cours

Dans cette rubrique, nous avons l'habitude d'essayer de comprendre la façon dont se comportent les habitants des îles de la lune qui ont l'habitude de passer une grande partie de leur temps dans des activités non lucratives pour ne pas dire productives.

En effet, il est communément admis que le microcosme politique sous les cocotiers a toujours refusé de dépasser une vision étriquée de la gestion des biens publics. Or il faudrait arriver à dépasser ce débat et refonder des nouvelles approches qui puissent nous permettre d'aller de l'avant face à des situations passablement alambiquées.

Le monde interdépendant d'aujourd'hui exige que chacun y apporte sa pierre à l'édifice. Un monde plein d'exigences et qui nous impose des responsabilités accrues, dans la mesure où nous sommes condamnés à nous entendre à construire les fondations de notre maison commune. Encore faut-il le vouloir ? C'est la question essentielle. Les débats stériles et autres joutes oratoires dont nous avons le secret, nous ont toujours empêchés d'avoir les pieds sur terre.

Dans les faits, l'approche dominant chez nous ne prend pas suffisamment en compte le fait que nos îles, doivent, dans une certaine mesure, intégrer l'environnement géostratégique dans lequel elles évoluent. Et quand on parle de géostratégie, on doit avoir en vue tous les paramètres qui gouvernent la marche du monde actuel face à la pandémie actuelle de la Covid-19.

Nous nous retrouvons aujourd'hui face à des multiples défis. Aussi, il ne faudrait

pas que face à l'urgence de résoudre un certain nombre de problèmes, nomment la gestion de la pandémie du Coronavirus, l'on se mette à vouloir régler tous les problèmes à la fois. Pour l'heure, il s'agit de restructurer rapidement le comité scientifique et le rendre plus opérationnel qu'il ne l'était. Les mesures prises dernièrement par le ministère de la Santé montrent à l'évidence que le gouvernement peut être proactif.

Il faut dès à présent définir des priorités face aux défis du moment. Cependant, vouloir répondre du tac au tac aux critiques des uns et des autres, n'est pas la bonne stratégie. Il serait même contre-productif. Le gouvernement doit savoir garder le cap dans une stratégie raisonnée contre la Covid-19. C'est dans cette optique qu'il convient d'établir certaines priorités.

Et surtout mettre rapidement en place un plan d'urgence avec des mesures économiques hardies avec les acteurs économiques pour faire face à l'augmentation du niveau de la vie consécutive à la hausse des produits de première nécessité et qui frappe au premier chef les plus vulnérables de nos compatriotes.

Gageons que si les autorités font preuve de plus de transparence dans la gestion des événements en cours, les habitants des îles de la lune, sauront raison garder et feront leur ce proverbe sénégalais : « Je me méfie de l'étranger qui vient décider, à ma place, des solutions aux problèmes de mes propres greniers ».

Mmagaza

La Gazette des Comores
Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Communiqué de presse

Fomboni, le 10 janvier 2020

En ma qualité de Directeur général de la Santé de l'Union des Comores, je tiens d'abord à présenter mes plus sincères condoléances aux familles endeuillées ces derniers jours à Mwali, à Ndzouani et à Ngazidja. Nous prions pour que le Tout puissant Allah couvre de courage leurs proches pour surmonter ce deuil.

Dans les dernières heures, plusieurs informations et beaucoup de rumeurs ont été diffusées dans les réseaux sociaux, suscitant beaucoup d'interprétations qui vont à contre sens de la réalité de la situation. A travers ce point de presse, les équipes engagées dans la riposte et moi-même voulons donner les clarifications sur la situation actuelle et à jour sur l'île de Mwali :

- Dans la nuit du 09 au 10 janvier 2021, le CHRI de Fomboni a reçu aux services des urgences 03 malades. Leurs états étaient déjà assez critiques, associés à plusieurs maladies chroniques et les spécialistes sur place ont fait le nécessaire pour essayer de les sauver. Malheureusement, il était déjà trop tard, ils sont décédés.
- Ensuite, 04 autres patients qui étaient suivis au niveau du site de prise en charge de la COVID 19 nous ont quitté. Parmi ces 04 décès nous avons un patient qui se portait mieux ce matin, qui devait rentrer chez lui en fin de journée, mais qui a ensuite été victime d'un arrêt cardiaque. Malgré les tentatives de réanimation, notre patient a rendu l'âme.

Le protocole oblige que ces décès soient testés. Il s'est avéré que les 03 admis aux urgences sont confirmés positifs à la Covid-19. C'est ainsi qu'avec l'aide de la Sécurité civile et du Croissant-Rouge, ils ont bénéficié d'un enterrement digne et sécurisé comme le recommande notre plan national de riposte.

Sur ces 7 décès, il y a 2 femmes âgées de 74 et 82 ans, et 5 hommes dont le plus jeune avait 42 ans et le plus âgé 82 ans.

Je voudrais maintenant souligner ceci :

- Toute personne malade, qui ressent au moins 2 des symptômes suspects de la Covid-19, doit immédiatement alerter le 1717 ;
- Les sites de prise en charge de Mwali, AMA et CHRI, sont renforcés en personnel médical et équipements. Il n'y a aucun problème de prise en charge ni un manque d'oxygène dans ces deux sites.
- Une fois malade, il faut éviter de se présenter tardivement à l'hôpital, car malgré tous les efforts de nos soignants, une prise en charge tardive est toujours un gros risque.

J'exhorte la population à coopérer avec les équipes de surveillance déployées dans toute l'île. Tous ces gens sont là pour nous aider à vous protéger et à vous sauver. IGNOREZ LES FAKE NEWS et surtout ne PARTAGEZ PAS LES RUMEURS.

Chaque jour, je ferais un point sur la situation à travers votre radio et télévision. Tout le personnel soignant compte sur vous pour continuer à respecter et à faire respecter les mesures et gestes barrières.

Je vous remercie.

SOCIÉTÉ

Deux médecins écartés de la lutte contre le Coronavirus

Testés positifs au coronavirus, le président du Comité scientifique chargé de la riposte contre le coronavirus ainsi qu'un autre membre, ont dissimulé leur positivité et sont montés dans un avion avec d'autres passagers. Pour cette attitude irresponsable, la ministre de la santé les a suspendus de leurs fonctions au sein dudit Comité.

Une attitude irresponsable que n'a pas tolérée la ministre de la Santé Loub Yacouti Athoumani. Les docteurs Said Ahamada Fazul, président du Comité scientifique chargée de la lutte contre la Covid-19 et son collègue Tadjiddine Youssouf ne sont plus membres dudit comité à compter du 9 janvier dernier.

Les deux médecins étaient en

mission à Mohéli avec une délégation gouvernementale et onusienne pour porter main forte aux équipes sur place, dépassées par la nouvelle vague de la pandémie. Alors qu'ils se savaient positifs, ils ont préféré garder le silence et monter à bord de l'avion à destination de Ngazidja, vendredi dans l'après-midi. Dans cet avion de la compagnie Int'Air Iles, le ministre premier Bianrifi

Tarmidhi, le directeur de cabinet du chef de l'État, chargé de la défense, Youssoufa Mohamed Ali, le directeur de la Sécurité civile Tachfine Ahmed, un militaire chargé de la sécurité du patron de la défense ainsi que les membres d'équipage.

Le secret des deux médecins était déjà connu alors qu'ils n'étaient pas encore arrivés à destination. Une fois à Hahaya, des équipes médicales

étaient déjà sur place, alertées par le ministère de la santé. Ils devaient se faire placer en isolement, ce à quoi le docteur Fazul qui n'est autre que le président du Comité scientifique, ne se soumettra pas. Son collègue Tadjiddine est admis à l'hôpital de Samba, tandis que les autres passagers, des cas contacts, sont isolés en attendant leurs résultats.

Andjouza Abouheir

EDUCATION

La coordination des écoles privées demande encore du temps pour le ramassage des dossiers

Fortement impactées par la crise actuelle, plusieurs écoles n'ont pas encore établi leurs dossiers encore moins les ramasser au ministère de l'éducation nationale. Le président de la coordination des écoles privées (CEP) Soidriddine Youssouf a rencontré la presse le samedi 9 janvier pour informer que la coordination s'est entretenu avec le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale qui a promis d'en discuter avec le ministre à la recherche d'une solution.



AG Coordination des Ecoles Privées. (Photo d'illustration)

La coordination des écoles privées a rencontré le samedi dernier le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale dans l'objectif de trouver ensemble les voies et moyens de prolonger la date de ramassage des dossiers qui a été fixée en décembre dernier. Jusqu'alors beaucoup d'établissements scolaires n'ont pas pu remettre au ministère de l'éducation lesdits dossiers. Le président de la coordination des écoles privées Soidriddine Youssouf a fait comprendre à la presse samedi dernier que le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale s'est engagé à s'entretenir avec le ministre dans le but de concevoir une date ultérieure

pour le ramassage des dossiers.

« En tout cas, le secrétaire a dit noter nos doléances. Nous avons également abordé la question des agréments tout en rejetant l'idée de mettre toutes les écoles privées sur le même pied d'égalité. Nous demandons à ce sujet un respect et une considération distinguée envers les anciennes écoles et les nouvelles, avance-t-il. Pour ce qui est des dossiers, le 17 janvier prochain les écoles privées de Ngazidja allons

nous réunir pour en trouver une issue ». Dans cette rencontre, il sera question de demander aux écoles de présenter dans les plus brefs délais les dossiers en question dont le contenu énumérait chaque effectif des élèves des établissements dès la maternelle à la terminale mais aussi l'effectif des enseignants fonctionnaires et non fonctionnaires et puis celui des responsables administratifs pour être remis au ministère de l'éducation.

La coordination a saisi l'occasion pour crier que les établissements scolaires privés ne sont pas encore sortis de la crise financière provoquée par le coronavirus et craint fortement de subir d'autres retombées vu la situation actuelle de la maladie. « Nous sommes toujours dans les dettes envers les enseignants qui ont vu leur salaire se réduire de 50 à 70%. Qu'ils soient encore obligés de retomber au chômage, cela accentuerait la crise vu le

degré de privatisation scolaire à Ngazidja. Donc on profite de cette occasion pour demander à la maison de l'emploi d'établir une base de données des enseignants demandeurs d'emploi pour voir après si nos écoles peuvent en recruter ou non. Mais surtout d'identifier ceux de la Fop et hors Fop », demande le président de la coordination. Ce dernier rejette toute hypothèse que le gouvernement se soucie de l'éducation nationale car plusieurs difficultés déstabilisent le secteur et continuent de paralyser le système éducatif tout en espérant recevoir l'appui financier promis par le gouvernement tout comme les opérateurs de la filière vanille.

Kamal Gamal

CORONAVIRUS :

Moroni suspend les festivités de mariage en solidarité avec Mohéli

En solidarité avec l'île de Mohéli, la ville de Moroni a décidé de suspendre les festivités de mariage. Cette décision largement saluée entre aussi dans le cadre de la prévention contre cette nouvelle vague dont la vitesse de propagation inquiète même les spécialistes.

Moroni refuse de continuer la fête pendant que l'île de Mohéli compte ses morts de Covid-19.

Le vendredi 08 janvier dernier, une réunion a été organisée par les autorités coutumières de la capitale fédérale. Deux points majeurs ont fait l'objet de la discussion. Face à la recrudescence des cas de

Covid-19 à Mohéli, et les morts qui en découlent, Moroni a décidé de suspendre les festivités de mariage en guise de solidarité avec la plus petite de l'Union des Comores.

« Les malheurs de Mohéli sont les nôtres », peut-on lire dans un communiqué publié dans la foulée de la rencontre. Parallèlement aux

festivités de mariages, les cérémonies religieuses sont également suspendues à partir de ce 11 janvier. Depuis le 27 décembre, l'île de Mohéli compte une vingtaine de morts. Neuf, rien que dans la matinée d'hier dimanche.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

INSTITUT UNIVERSITAIRE DES TECHNOLOGIES

Saïd Abdillah Saïd Hamadi démissionne de son poste de chef de département de statistique

Le chef de département des statistiques Saïd Abdillah Saïd Hamadi s'est démis de ses fonctions à l'Institut Universitaire des Technologies (IUT). Cette décision est motivée par les agissements du ministère de l'éducation nationale en inscrivant des étudiants sans concours.

Il y a presque une semaine que Saïd Abdillah Saïd Hamadi chef de département des statistiques de l'IUT a déposé sa démission à l'administration centrale de l'Université des Comores. Cette dernière est motivée par l'ouverture des portes aux étudiants n'ayant pas participé au concours par le ministère de l'éducation nationale qui d'habitude envoie à l'IUT une liste des étudiants inscrits sur dossier. Considérant que la crise actuelle a ébranlé toute procédure de concours, le ministère a envoyé à l'IUT une liste de 74 étudiants dont la plupart n'ont même pas participé au concours.

A l'heure actuelle, l'Université des Comores (UDC) n'a pas encore officialisé ni validé la démission. D'après des sources fiables, le président de l'UDC aurait sur cette liste

quelques étudiants inscrits à son nom, ce qui pourrait expliquer pourquoi la copie de la démission de Saïd Abdillah Saïd Hamadi n'est pas remontée jusqu'à lors au service des ressources humaines. Ce que l'on peut dire, le démissionnaire dit rester toujours enseignant à l'IUT mais refuse toutefois de travailler en tant que chef de département des statistiques, dans l'obligation de toujours se soumettre aux ordres du ministère de l'éducation.

Depuis que le chef de département des statistiques de l'IUT a signé sa démission, différents responsables dudit institut se rencontrent pour trouver une solution au problème mais rien n'est encore décidé car le directeur de l'IUT est en voyage professionnel. Mais ce qui est certain, si le ministère n'entend pas raison sur cette affaire, des décisions encore plus graves se prendront dans cet institut dans les jours à venir car le directeur de l'IUT Ahmed Bacar a été présent et a soutenu la décision de son collègue démissionnaire le 25 novembre dernier.

Pour rappel, depuis le début de la rentrée universitaire de cette année, le directeur de l'IUT avait expliqué que son institut



recrute les étudiants en fonction de la capacité d'accueil et avec le rajout du ministère, l'Institut se confronte à un problème de sur-effectif dans une période marquée par la crise de covid-19 dans le pays. Et de rappeler que le ministre de l'éducation

Moindjié Mohamed Moussa avait déclaré lors d'une conférence de presse le 4 janvier dernier que le gouvernement s'engage à appuyer l'IUT sur la question de la capacité d'accueil. Interrogée sur cette question, l'administration avance qu'il s'a-

git des fonds propres de l'IUT qui ont entamé la construction des salles et non un accompagnement de l'Etat.

Kamal Gamal

MORT D'AHMED YOUSSEUF :

Le procureur de la République parle d'une mort criminelle

Retrouvé mort au quartier Coulée la nuit du réveillon, Ahmed Youssouf semble avoir été assassiné selon le procureur de la République qui annonce que deux personnes sont placées en mandat d'arrêt.

Devant la presse vendredi 08 janvier dernier, le procureur de Moroni Mohamed Abdou est revenu sur la mort d'Ahmed Youssouf. Le corps de ce dernier a été retrouvé sans vie, le 1er janvier à la Coulée, à une cinquantaine de mètres de l'ancien entrepôt de PAM. Le procureur privilégie la thèse criminelle. L'examen médical révèle en effet que celui qui est mort entre 22h et 23he la nuit du réveillon, avait une « hémorragie cérébrale interne », ce qui porte à croire qu'il a reçu un vio-

lent coup sur la tête. Mais pas que. Près de l'endroit où gisait le corps, des traces sur le sol, comme si le bourreau peinait à déplacer le corps pour l'abandonner par la suite.

Les derniers éléments de l'enquête indiquent que le défunt âgé de 40 ans, était en pique-nique avec 5 amis le soir du 31 décembre 2020 à la Coulée. Vers

le coup de 22 heures, quatre d'entre eux ont pris le chemin du retour. Ils se seraient dispersés quelques minutes plus tard. Après la découverte macabre, deux suspects « potentiels » selon les termes du procureur, sont placés en mandat d'arrêt.

Andjouza Abouheir

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Avis d'Appel d'offres



Date : 28 décembre 2020
Financement : Fonds propres
AAO N° : 001/12/20/BCC



1. L'Union des Comores à travers la Banque Centrale des Comores (BCC) dispose des fonds propres, pour financer le coût du **Projet de Construction d'un Local devant abriter un broyeur pour une destruction de billets sécurisé et à haute performance à l'enceinte de la BCC.**
2. Le Bureau d'Architecture, Génie Civil et Environnement (BARGE) au nom de la Banque Centrale des Comores, Maître d'ouvrage, invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés et éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé, en vue de la réalisation des travaux cités ci-dessous :
 - **Construction d'un local devant abriter un broyeur et un nouveau Guichet Institutionnel à la Banque Centrale des Comores**
3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'offre, du lundi au samedi de 8h30 à 15h00, à partir du lundi 28 décembre 2020, dans les bureaux de BARGE à Asgaraly en face du projet SIDA, Tél : (269)333-65-81/448-21-01, Email : bargecomores@gmail.com/zamis2002@yahoo.fr.
4. Le Dossier d'Appel d'offres pourra être acheté par les candidats, au Bureau de BARGE, à l'adresse mentionnée ci-dessus et moyennant paiement par chèque certifié d'un montant non remboursable de Vingt Cinq Mille (25 000) Francs Comoriens.
5. Toutes les offres doivent être déposées au Bureau d'Architecture, Génie Civil et Environnement, au plus tard le lundi 25 janvier 2021 à 11h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 750 000 Francs comoriens. Les dépôts électroniques ne seront pas admis et les soumissions présentées hors délais seront rejetées.
6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le lundi 25 janvier 2021 à 11h00 mn, au Bureau d'Architecture Génie Civil et Environnement à Moroni Asgaraly.

POLITIQUE

Le procureur annonce le démantèlement d'un projet de déstabilisation

Le procureur de Moroni a annoncé à la presse avoir eu connaissance de préparatifs d'un « projet de déstabilisation » en cours. Hassane El-barwane, secrétaire général du principal parti de l'opposition Juwa, gracié en mai 2019 après avoir été condamné en décembre 2018 à 7 ans de prison dans l'affaire de l'agression d'un gendarme le 30 juillet de la même année, est cité parmi les personnes qui seraient impliquées dans ce projet « financé à hauteur de 21.000 euros » par des Comoriens de l'extérieur.

Pour l'énième fois, les autorités judiciaires annoncent avoir démantelé un projet de déstabilisation du pays par des opposants. Cette dernière affaire impliquerait des Comoriens de l'intérieur comme de l'extérieur et serait financée à hauteur de 21.000

euros selon les informations livrées à la presse par le procureur de Moroni Mohamed Abdou. « Environ une dizaine de jeunes délinquants sont recrutés et payés chacun 100.000 francs. Leur mission, chercher des camions et embarquer d'autres jeunes pour venir manifester à Moroni », devait-il affirmer à la presse, vendredi 8 janvier.

Le magistrat qui assure être « très bien informé » affirme également que les bailleurs sont des Comoriens de la diaspora, à la tête desquels un certain Mze Militaire basé à Marseille. L'objectif : créer une situation de chaos, susceptible selon toujours le procureur de provoquer un gouvernement de transition et donc la chute du régime. « Des camions devaient être loués pour transporter ces jeunes activistes pour affronter l'armée dans la rue. Les organisateurs espèrent qu'il

ait des morts du côté des manifestants, comme ça, toujours dans leurs têtes, cette situation provoquerait un gouvernement de transition », détaille le procureur, qui semble se moquer du plan de ce mouvement.

Hassane El-barwane, secrétaire général du principal parti de l'opposition Juwa, gracié en mai 2019 après avoir été condamné en décembre 2018 à 7 ans de prison dans l'affaire de l'agression d'un gendarme pendant le referendum contesté du 30 juillet de la même année, est cité parmi les personnes qui seraient impliquées dans ce projet. Une femme de Bahani dans la région d'Itsandra, et une autre de Ntsaoueni dans la région de Mboude, sont également citées.

Alors que l'essentiel de l'opération était prévu se produire entre samedi et dimanche dernier d'après le conférencier, deux jours plus tôt des manifestations étaient organi-



sées à Moroni et à Hahaya. Le secrétaire général de l'Union de l'opposition Youssouf Said Soilihi et trois autres manifestants sont arrêtés par la gendarmerie. Le journaliste Oubeidillah Mchangame était lui aussi arrêté alors qu'il filmait la manif de Moroni. Il est relâ-

ché samedi dans la soirée. La veille, le président du mouvement Dawla Ya Haki, Abdallah Agoi, est arrêté dans sa voiture sur la route d'Itsandra. Il est accusé de faire partie des organisateurs.

Andjouza Abouheir

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances et du Budget

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. N°2021/001/ RCIP4 /Mail

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une firme ou un consortium de firmes pour :

«Déploiement d'outils de collaboration et de productivité numérique au sein de l'Administration Publique de l'Union des Comores (suite de productivité numérique) »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (IDA-D3820) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'« Déploiement d'outils de collaboration et de productivité numérique au sein de l'Administration Publique de l'Union des Comores (suite de productivité numérique) ».

1. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de permettre d'accompagner le gouvernement de l'Union des Comores dans la planification, la conception, le déploiement d'un projet pilote de collaboration et productivité open source basé sur le cloud qui se compose de 1500 utilisateurs au sein de l'administration publique. Le projet pilote vise à accroître l'adoption et l'utilisation des outils numériques par l'administration publique dans le but de faire progresser la transformation du gouvernement numérique aux Comores.

Le plan recommandé est de tirer pro-

fit de la capacité de connectivité améliorée avec un service d'hébergement cloud d'une solution basée sur l'open source, accessible via Internet sur tout type de navigateur Web.

Cette option peut contribuer à améliorer la collaboration et la productivité du gouvernement grâce à des investissements limités dans l'infrastructure sur site à ce stade, ce qui permettra à l'ANADEN d'étendre progressivement le gouvernement numérique aux Comores.

Cette activité vise donc à appuyer l'administration comorienne dans le plan de l'émergence Horizon 2030 mais également l'opérationnalisation de l'ANADEN en accélérant la modernisation de l'administration publique.

2. Execution de la mission

Dans le cadre de la mission, le consultant (cabinet) aura à réaliser les travaux suivants:

- (i) Composante 1 – Offre et déploiement
- (ii) Composante 2 - Formation et développement des capacités
- (iii) Composante 3 – Support, Maintenance et Garantie

3. Profil du consultant

La mission sera confiée à une firme internationale associée à un partenaire local dans ce contexte de COVID 19. Le consultant devra impérativement être un représentant du fournisseur de la suite et démontrer une expérience avérée dans la mise en place de la solution proposée et en générale aux outils numériques. Il devra réunir une équipe d'experts possédant aussi bien l'expertise technique ainsi que des certifications sur la suite proposée.

Les consultants intéressés doivent disposer d'une expérience d'au moins 10 ans et fournir les (i) références concernant l'exécution de contrats analogues, (ii) expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, (iii) disponibilité du personnel, ainsi que toutes autres informations complémentaires. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018). La méthode

de sélection est la « Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) ».

L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

Les consultants intéressés peuvent demander des informations en nous contactant à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **25 janvier 2021 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à :

« **Manifestation d'intérêt Réf N°2021/001 / RCIP4 / Mail- Déploiement d'outils de collaboration et de productivité numérique au sein de l'Administration Publique de l'Union des Comores (suite de productivité numérique).** », Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, BP: 6988-Moroni- Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

Lancé le 08 Janvier 2021



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR)

Accord de financement N° P171361

AMI/ Réf : N° 2020- 009 -UGP-AT- Côtier- PRPKR

Recrutement d'un Assistant Technique International Expert en Génie Côtier dans le cadre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de résilience aux Comores

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour financer les services d'un ingénieur en Génie Côtier à temps partiel dans le but d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) déjà mise en place, et la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire,

1. Objectifs de la mission :

La mission a pour objet principal d'assister l'UGP dans le pilotage de l'étude diagnostique générale de l'érosion côtière et de la submersion marine sur le littoral comorien et accessoirement d'apporter sa contribution à la mise en œuvre des autres activités du projet en lien avec son domaine de compétence.

Description des services

1. Appui à la préparation et à la passation des marchés

- Rédaction des termes de référence pour les études ;
- Préparation des spécifications techniques nécessaires pour la préparation des dossiers d'appels d'offres de travaux ou de fournitures

2. Assistance à la gestion des marchés de travaux et de prestations intellectuelles ;

- Suivi des études et mise en œuvre de solutions durables pour la protection côtière
- Revue qualité des livrables
- Préparation et participer aux réunions et à la validation des différents rapports
- Revue des plans d'exécution des Entreprises pour les travaux
- Appui à la supervision de travaux

3. Transfert de connaissances et renforcement de capacités

4. Appui à la préparation et à mise en œuvre des audits techniques

3. Profil et qualification

- Être titulaire d'un Diplôme d'ingénieur en génie civil/hydraulique spécialisé en génie côtier, de grade universitaire ou similaire (bac + 5) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de 15 ans au moins dans le domaine de l'ingénierie côtière ;
- Justifier de connaissances appréciables dans les domaines spécifiques associés ;
- Avoir au moins trois (03) références dans les cinq (05) dernières années dans la réalisation des études côtières y compris le dimension-

- nement d'ouvrages de protection côtière ou de travaux maritimes ;
- Avoir au moins trois (03) expériences dans les cinq (05) dernières années dans le contrôle et le suivi de travaux de protection côtière ou maritime ;
- Avoir une parfaite maîtrise de calculs des ouvrages de protection du littoral (digue, mur de soutènement...) ;
- Avoir une connaissance des logiciels courants et plus spécialisés pour le suivi et la modélisation de dynamiques côtières ou maritimes suivants : (MIKE 21, Delft 3D, Plaxis, Talren, Geos5, Autocad, etc.) ;
- Justifier une connaissance de logiciels basiques en informatique (Word, Excel, Power-point) et des outils de planification de projet (Gantt Project, MS Project, ...);

4. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection de consultant individuel (SCI) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI), édition de juillet 2016.

5. Informations additionnelles

Les Consultants intéressés peuvent retirer ou demander les TDR et obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivant : Unité de Gestion du Projet sis au 2ème étage du Bâtiment abritant la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sur la route de la Corniche à, BP 12 Moroni – Union des Comores ou par courriel à l'adresse suivant : cor.ugp.prpkr@gmail.com avec copie aux e-mails ci-dessous : rpm.ugp.prpkr@gmail.com et rpse.ugp.prpkr@gmail.com ; aux jours et heures suivantes : **du lundi au vendredi de 8h-16h00.**

6. Soumission des dossiers de manifestation d'intérêt

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue française seront adressés à Monsieur le Coordonnateur du Projet PRPKR et devront, être déposés ou envoyés par courrier électronique à l'Unité de Gestion du Projet avant 14 heures 00 locale à la date du **25 janvier 2021** par voie d'une des deux options indiquées ci-dessus.

Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

- * Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet ;
- * Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- * Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV.